

Le Farnham

Volume 6 - Numéro 3

Automne 2024



Cette édition inclut le Programme des activités de loisirs!

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS EN PERSONNE AUPRÈS DES RESPONSABLES

LE MERCREDI 28 AOÛT, DE 18 H À 20 H

À LA STATION-PIERRE-BÉRIAU (MARCHÉ PUBLIC DE FARNHAM)

313, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE



Pour informations : 450 293-3326, poste 313
mgagnon@ville.farnham.qc.ca



www.ville.farnham.qc.ca - Suivez-nous sur Facebook



MOT DU MAIRE



Nous voici déjà rendu à l'automne 2024! Le temps va vite et les projets ne manquent pas!

Assurément, le chantier de la rue Jacques-Cartier est immense et je vous remercie tous pour votre patience. Un tel chantier comporte son lot de défis, mais le résultat sera probant pour des années à venir.

Encore une fois, nous avons eu un été bien rempli : La Fête nationale, les Mardis Show, notre marché public, le projet pilote de la rue piétonnière et j'en passe. La nouvelle école primaire est aussi un nouvel acquis important pour la communauté. Bref, la suite semble aussi prometteuse.

Le conseil et moi-même avons toujours la même ambition, soit de faire de Farnham un milieu de vie pour toutes et tous et nous pouvons compter sur une superbe équipe administrative pour mettre en place et de façon quotidienne le Farnham d'aujourd'hui et celui de demain.

N'hésitez jamais à nous faire part de vos idées, car Farnham la belle, c'est un peu de nous, un peu de vous...

Ensemble, soyons le plus beau des milieux de vie!

Patrick Melchior, maire
pmelchior@ville.farnham.qc.ca

Le Farnham est un bulletin municipal publié trimestriellement et distribué gratuitement dans tous les foyers, les commerces et les industries de la Ville de Farnham et de la Municipalité de Sainte-Sabine.

NOUS JOINDRE

Ville de Farnham
477, rue de l'Hôtel-de-Ville
Farnham (Québec) J2N 2H3
450 293-3178
administration@ville.farnham.qc.ca
www.ville.farnham.qc.ca
Facebook *Ville de Farnham*

HEURES D'OUVERTURE

Bureau municipal
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

*Conception : Karine Lambert,
Agente de liaison au Service des communications
et relations avec les citoyens
Ville de Farnham*

MEMBRES DU CONSEIL



Devant, de gauche à droite : Sylvie Ouellette, Patrick Melchior et Nathalie Dépeault. Derrière, de gauche à droite : Daniel Campbell, Olivier Surprenant, Jean-Yves Boulianne et Claude Benjamin.

DISTRICT 1

Nathalie Dépeault
ndepeault@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 2

Daniel Campbell
dcampbell@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 3

Sylvie Ouellette
souellette@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 4

Claude Benjamin
cbenjamin@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 5

Olivier Surprenant
osurprenant@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 6

Jean-Yves Boulianne
jeanyboulianne@ville.farnham.qc.ca

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Marielle Benoit, OMA
Directrice générale et greffière
mbenoit@ville.farnham.qc.ca



Roxanne Roy Landry, MAP
Directrice générale adjointe
rroy@ville.farnham.qc.ca

La croissance et ses défis

Voir sa Municipalité se développer est synonyme de fierté pour une administration municipale. Qui dit croissance démographique d'un territoire dit intérêt des citoyens à s'y installer, y vivre et s'y sentir bien.

La région de Brome-Missisquoi a connu une forte hausse démographique au cours des dernières années et la Ville de Farnham figure parmi les Municipalités les plus touchées par cet essor. Sur une période de 10 ans, la population farnhamienne a augmenté de plus de 30 % et les prévisions estiment que nous franchirons la barre du 11 000 d'ici la fin de l'année. De plus, l'Institut de la statistique du Québec prévoit une poursuite de cette tendance pour les prochaines décennies à venir.

La gestion de la croissance municipale, de façon autant accélérée, présente une série de défis complexes et interdépendants, tant au niveau de la capacité des infrastructures, de la planification et l'aménagement du territoire, des impacts environnementaux, de l'accessibilité au logement, que l'augmentation de la quantité de services à offrir et de la main-d'œuvre pour y parvenir.

La rentrée scolaire, bientôt à nos portes, nous invite à nous pencher sur notre enjeu relié à la capacité d'accueil de nos infrastructures scolaires. Conscients du manque de places imminent dans les écoles de notre territoire, c'est en 2022, que le ministère de l'Éducation ainsi que le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs nous informaient que Farnham figurait parmi les prochaines Municipalités à pouvoir accueillir une nouvelle école primaire. Rapidement, élus et employés se sont affairés à trouver une terre d'accueil pour ce nouvel établissement scolaire. Nous avons la volonté que la nouvelle école puisse être accessible via le transport actif et qu'elle soit également située dans un autre secteur de la municipalité, afin de mieux couvrir le territoire. À la suite de nombreux échanges avec les propriétaires du terrain ciblé, qui ont d'ailleurs démontré une grande ouverture à vouloir accélérer ce processus laborieux, le conseil municipal a entériné, le 26 février dernier, l'acquisition de deux lots d'une superficie totale de 23 764 m², visant à accueillir la nouvelle école. La nouvelle installation, qui comprendra 16 classes, dont le projet de construction est estimé à 27 M \$, sera située au sud de la route 104, dans le développement du Domaine du Sentier.

Parallèlement à ces démarches, au printemps dernier, on nous informait qu'il manquait plus d'une centaine de places pour nos jeunes farnhamiens pour la rentrée scolaire 2024. Afin d'éviter que ceux-ci soient déplacés vers d'autres Municipalités, en collaboration avec le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs et la MRC Brome-Missisquoi, nous sommes parvenus à faire accélérer les démarches de changement de zonage visant à accueillir des classes modulaires pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Gérer la croissance est stimulant, mais comporte de nombreux défis. Pour le conseil municipal ainsi que l'équipe administrative, la venue d'une nouvelle école dans notre Ville est synonyme d'une grande fierté. Rappelons que la dernière construction était l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand, en 1968!



PORTES OUVERTES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

SAMEDI 14 SEPTEMBRE
9 H À 15 H
Caserne de pompiers
(875, rue Principale Ouest)



Le Service de sécurité incendie vous invite aux portes ouvertes de la caserne.
Du plaisir assuré pour toute la famille!

Le Service de sécurité incendie vous invite aux portes ouvertes de la caserne, **le samedi 14 septembre, de 9 h à 15 h.**

Jeux pour les enfants, hot dog, mascottes et plus encore! Du plaisir assuré pour toute la famille!

Soyez à l'affût sur nos plateformes de communication pour les détails à venir!

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et le créosote agrippés aux parois, qui sont très inflammables.

Vérifiez la réglementation municipale en vigueur concernant le ramonage. Faites ramoner votre cheminée **au moins une fois par année** et selon la qualité et la quantité du bois brûlé. Contactez-nous pour connaître la réglementation à ce sujet.



Un professionnel en ramonage fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison :

- Brossage vigoureux de la cheminée;
- Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces;
- Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.

Il est recommandé de faire ramoner votre cheminée au printemps, car les dépôts sont encore secs, donc plus faciles à déloger. De plus, si le ramoneur vous signale un problème, vous aurez également le temps de faire faire les réparations nécessaires avant l'hiver.

Les bâches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de créosote. Seul un ramoneur professionnel peut les éliminer efficacement.

CHANGEMENT D'HEURE ET VÉRIFICATION DE VOS AVERTISSEURS



**C'est l'heure
de vérifier
vos avertisseurs**
Fumée • Monoxyde de carbone



Votre gouvernement

Québec

N'oubliez pas que le week-end du changement d'heure est synonyme de vérification de la fonctionnalité de vos appareils de détection. Nous vous recommandons fortement d'en remplacer les piles lors du passage à l'heure normale, qui se déroulera **dans la nuit du 2 au 3 novembre prochain.**

De plus, qu'il soit à pile ou électrique, un avertisseur a une durée de vie variant entre huit à dix ans, selon les modèles. La date d'expiration est, dans bien des cas, indiquée à l'intérieur du boîtier.

Peu importe le modèle choisi, il importe de suivre attentivement les directives du fabricant, tant sur l'installation, que sur l'entretien.



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Cette année, la Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 6 au 12 octobre. Saviez-vous que, chaque année au Québec, les incendies causent en moyenne :

- 14 maisons endommagées chaque jour;
- 400 blessés;
- 29 000 personnes évacuées.

Près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine. Parmi les victimes d'incendie, 45 % sont âgées de plus de 65 ans. Si vous êtes une personne aînée ou un proche d'une personne aînée, assurez-vous d'être particulièrement vigilant.

La connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous. **Augmentez vos chances de survie grâce à deux gestes concrets :**

- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps;
- Préparez le plan d'évacuation de votre résidence.

Pour plus d'information et pour visionner des capsules de prévention, consultez le site Internet du ministère de la Sécurité publique.

EXTINCTEURS ET DÉTECTEURS

Le règlement municipal sur la sécurité incendie dicte les conditions d'installation et d'utilisation des extincteurs portatifs et détecteurs de monoxyde de carbone.

En effet, un extincteur portatif fonctionnel de classe 2A10BC, approprié pour les feux de combustibles solides, liquides et gaz inflammables, ainsi que pour les feux d'équipements électriques sous tension, doit être accessible en tout temps à proximité d'un appareil de chauffage à combustibles solides.

En plus de l'avertisseur de fumée requis à chaque étage, le règlement stipule qu'il est obligatoire pour les utilisateurs de poêle, foyer et tout autre appareil de combustion solide, qu'au minimum un détecteur de monoxyde conforme à la norme CAN/CGA-6.19-M soit installé, habituellement près des chambres.

Nous vous recommandons de prendre connaissance du *Règlement 620 concernant la sécurité incendie* sur notre site Internet afin de vous conformer aux exigences en matière de sécurité incendie.

Service de la trésorerie



Julie Laguë, OMA
Trésorière
jlague@ville.farnham.qc.ca

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025, 2026, 2027

Un nouveau rôle d'évaluation triennal sera déposé cet automne pour les trois prochaines années. Ce dépôt soulève plusieurs questions : Pourquoi l'évaluation de notre propriété change-t-elle tous les trois ans ? Pourquoi cette hausse importante ? Qui procède à l'évaluation de notre propriété ? Nous sommes en désaccord avec cette nouvelle évaluation, pouvons-nous demander que notre nouvelle évaluation soit révisée ?

Nous tenterons donc de répondre à ces questions et d'éclaircir le mieux possible ce qu'est un rôle d'évaluation foncière, ainsi que les dispositions légales qui le régissent.

Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation ?

Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Cet inventaire identifie, entre autres, les propriétaires de l'immeuble, décrit ses caractéristiques ainsi que son évaluation. Le rôle est à prime à bord un outil de gestion indiquant la valeur des immeubles aux fins des taxations foncières municipale et scolaire.

Hausse importante des évaluations

Ce nouveau rôle d'évaluation qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025 comportera une hausse importante des évaluations foncières. Cette croissance reflète l'évolution du marché immobilier entre le 1^{er} juillet 2020 et le 1^{er} juillet 2023 qui sert de date de référence pour ce nouveau rôle.

Loi et règlements

La *Loi sur la fiscalité municipale* détermine les règles pour la préparation des rôles d'évaluation et de taxation municipale. Cette loi dicte les qualifications professionnelles que doit détenir l'évaluateur signataire du rôle, les droits et obligations de celui-ci dans l'exercice de ses fonctions, en plus des droits du contribuable municipal. Elle prescrit également les mécanismes permettant au contribuable d'obtenir une révision de l'évaluation. (Voir la section Recours des contribuables ci-dessous).

Les dispositions législatives de la loi ont aussi d'autres effets, entre autres :

- Le rôle est triennal, ce qui signifie que les valeurs inscrites au rôle servent de base d'imposition pour une période de trois ans, **ceci afin de mettre à jour la valeur des propriétés selon l'évolution du marché, préservant ainsi l'équité de la base d'imposition des taxes foncières (municipales et scolaires)**.
- L'évaluateur a le droit de visiter et d'examiner un bien, un refus pouvant entraîner une pénalité;
- **Lors de l'établissement de la valeur, l'évaluateur considère les conditions du marché et l'état du bien à évaluer en date du 1^{er} juillet du deuxième exercice précédant l'entrée en vigueur du rôle, soit le 1^{er} juillet 2023, dans le cas de ce nouveau rôle qui sera déposé prochainement.**

Les Villes sont responsables de leur rôle foncier, toutefois à Farnham, la Ville délègue ce dossier à une firme spécialisée en évaluation foncière. Donc, la Ville n'a aucun droit de regard sur la confection de son rôle d'évaluation et ne peut en aucun cas modifier son contenu ou refuser son dépôt.

Firme Évimbéc ltée

Évimbéc ltée est la firme mandatée par la Ville pour procéder à l'évaluation foncière des immeubles se trouvant sur son territoire.

Comment est établie la valeur d'un immeuble?

La valeur est établie sur la base de la valeur réelle de l'immeuble ou groupe d'immeubles en fonction de sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence, à la date de référence prescrite par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette valeur doit représenter le prix le plus probable qui aurait été payé lors d'une vente de gré à gré dans les conditions suivantes :

- Le vendeur et l'acheteur ne sont pas obligés de vendre ou d'acheter;
- Ils sont raisonnablement informés de l'état de l'unité d'évaluation, de l'utilisation qui peut le plus probablement en être faite et des conditions du marché immobilier.

Recours des contribuables

En tout premier lieu, le contribuable qui veut obtenir des explications sur son rôle d'évaluation foncière doit communiquer avec nous au 450 293-3178. Nous tenterons de répondre aux questions ou communiquer celles-ci à nos évaluateurs.

Remarque : Le droit de contester son évaluation municipale ne dispense pas pour autant le propriétaire de l'obligation de payer ses taxes municipales aux dates requises.

Deuxièmement, le système d'évaluation foncière municipale en vigueur au Québec reconnaît le droit à tout propriétaire de déposer une demande de révision administrative.

Si, à votre avis, les explications de l'évaluateur ne semblent pas justifier l'évaluation de votre propriété, vous pouvez faire une demande de révision. Prenez note que le montant des taxes à payer n'est pas un motif qui justifie une modification au rôle de la valeur de votre propriété. À titre d'exemple, les défauts d'un lieu (bris, vice de construction, etc.), les nuisances (bruit, pollution, inondation, etc.), ainsi que sa situation économique (perte de loyers, dépenses élevées, baux de lieux comparables), sont des motifs valables pouvant être à l'appui de la demande de révision.

Procédure

L'utilisation d'un formulaire prescrit par la réglementation est obligatoire pour déposer une demande de révision.

Demande de révision du rôle d'évaluation

- La demande de révision s'effectue par le dépôt du formulaire dûment rempli à l'hôtel de ville et en acquittant la somme prescrite;
- Le dépôt du formulaire peut également s'effectuer par courrier recommandé. Un chèque au montant déterminé par le *Règlement 451 concernant les demandes de révision administrative du rôle d'évaluation foncière* doit être joint à la demande pour qu'elle soit acceptée;
- La demande doit être déposée entre le 1^{er} janvier et au plus tard le 30 avril qui suit l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation ou 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (120 jours s'il s'agit d'un lieu d'affaires évalué à 100 000 \$ ou plus);
- S'il y a entente entre les parties, l'évaluateur modifie le rôle d'évaluation conformément à l'entente.

Enfin, si les deux parties ne sont pas parvenues à conclure une entente, le demandeur devra utiliser son recours devant le Tribunal administratif du Québec.

Les nouvelles valeurs du rôle foncier seront bientôt disponibles!

Dès la fin du mois de septembre prochain, vous pourrez consulter la nouvelle valeur de votre propriété en vous inscrivant sur la plateforme citoyenne Voilà ou en visitant notre site Internet à la section des finances.

Pour plus de renseignements à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 293-3178.





COLLECTES DES FEUILLES MORTES

Connaissez-vous les normes à respecter ?

- Sacs de papier uniquement (Sacs biodégradables, compostables et recyclables refusés).
- Sacs exempts de ruban adhésif.
- Poids maximal de 25 kg par sac une fois rempli.
- Déposés en bordure de rue 12 heures avant la collecte.



| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 21 | 22 | 23 | 24 |
| OCTOBRE | OCTOBRE | OCTOBRE | OCTOBRE |
| SECTEUR A | SECTEUR B | SECTEUR C | SECTEUR D |

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 18 | 19 | 20 | 21 |
| NOVEMBRE | NOVEMBRE | NOVEMBRE | NOVEMBRE |
| SECTEUR A | SECTEUR B | SECTEUR C | SECTEUR D |

Capsule environnement



TROIS ASTUCES POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE AVEC VOTRE BAC BRUN!

- 1 ÉVITER QUE LES MATIÈRES COLLENT AU FOND DU BAC**
 En été, mais plus particulièrement en hiver, tapisser le fond du bac de carton, papier journal ou d'un grand sac de papier pour résidus de jardin.
- 2 EMPÊCHER LA FORMATION DE VERS BLANCS**
 Garder les résidus de viande au frigo ou au congélateur jusqu'au jour de collecte. En cas d'apparition de vers blancs, les éliminer en versant un peu de sel ou de vinaigre à l'intérieur du bac.
- 3 LIMITER LE DÉVELOPPEMENT D'ODEURS**
 Entreposer le bac brun à l'extérieur, à l'ombre, le sortir à chaque collecte et le rincer périodiquement à l'aide d'un savon doux ou d'une solution de vinaigre et d'eau.

LE CHLORE : MATIÈRE DANGEREUSE

Le saviez-vous? Le chlore et son contenant sont des résidus domestiques dangereux (RDD). Il est interdit de les jeter dans les bacs de la collecte à domicile : ce sont des matières inflammables !

Pour la sécurité de tous, déposez plutôt vos RDD à l'écocentre.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL SITUÉ À COWANSVILLE
 2500, rang Saint-Joseph, Cowansville
 450 263-2351
bmvert.ca/recuperer-aux-ecocentres/



TAILLE DES ARBRES, HAIES ET BUISSONS EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE

Les haies et les buissons des propriétés privées qui longent les rues peuvent s'avérer dangereux pour la sécurité routière.

Afin d'éviter des accidents, la Ville de Farnham rappelle à ses citoyens l'importance de procéder à leur taille et à leur entretien.

Soyez vigilants!



HORAIRE DES COLLECTES



En **NOVEMBRE**, c'est le retour de la collecte des déchets solides (Bac vert) **aux 4 semaines** (Voir au calendrier de la Ville).

Pour réduire vos déchets, utilisez le bac brun pour les matières compostables et le bac bleu pour les matières recyclables.

Capsule environnement

Dans quel bac ?

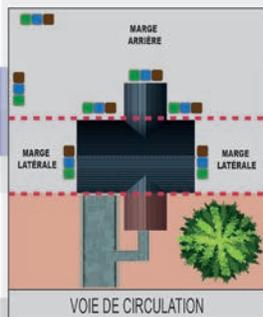
Les boyaux d'arrosage usés vont dans le bac vert.
 Ce déchet, lorsque placé dans le bac bleu, nuit aux opérations de recyclage.



RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Règlement concernant la collecte des déchets solides, des matières organiques et des matières recyclables

Une fois la collecte des bacs effectuée, tout bac vert, bleu ou brun doit être déplacé au plus tard 12 heures après la collecte en marges latérales ou arrière, sous peine d'infraction (\$\$).
Voyez-y !



Disposition des bacs après les collectes

EMPLACEMENT
ZONE INTERDITE



COLLECTES des BACS BLEUS & BRUNS

SAVIEZ-VOUS ?



Que la Ville paie des frais supplémentaires pour tout transport et déchargement de MATIÈRES NON CONFORMES

ESPACE PUBLIC ET ANIMAL DE COMPAGNIE

Gardez en tête qu'un chien doit constamment être tenu en laisse dans un espace public et qu'il ne peut aller dans les aires de jeux pour enfants, ni les plateaux sportifs.

Sachez aussi que vous avez l'obligation d'avoir les outils prévus afin de ramasser les excréments de votre chien.

Soyez prévoyants en apportant votre sac.

Disposez le tout dans le bac vert.



TENONS LES CHIENS EN LAISSE
POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS



Les crottes,
c'est dans l'sac !

LA DURÉE DE VIE MOYENNE DES DÉCHETS DANS LA NATURE



SAVIEZ-VOUS...

Qu'une fois dans l'environnement, un déchet ne disparaît pas!

Il continue d'exister en se dégradant et sa durée de vie peut être très longue!

ENTRETIEN DES FOSSÉS

Nous vous rappelons qu'il est important de ne pas déposer de résidus verts (Feuilles mortes, gazon, branches ou brindilles) dans les fossés.

De plus, lorsque vous ratissez votre terrain, il est important de ne pas balayer ou entasser les feuilles mortes dans les fossés. Il pourrait en résulter une obstruction qui empêcherait le bon écoulement des eaux et qui risquerait d'entraîner des débordements dans les mois suivants.

Pour éviter les inondations lors de périodes de dégel en saison hivernale ou lors des crues printanières, nous recommandons à tous les propriétaires de débayer les entrées et sorties du ponceau d'accès de leur résidence et d'enlever les résidus accumulés, tels feuilles, branches ou tout autre encombrant qui pourrait nuire au bon écoulement de l'eau dans les fossés.

Ce petit « ménage d'automne » préventif permettrait d'éviter bien des désagréments comme des problèmes de drainage ou des débordements d'eau, autant sur les terrains privés que dans les rues.



ANOMALIES À SIGNALER



La superficie du territoire de Farnham est vaste. Il nous est donc difficile de vérifier quotidiennement l'état de tous les équipements. Nous comptons sur votre collaboration pour nous signaler toute anomalie, qu'il s'agisse d'un **trou dans la chaussée (Nid-de-poule)**, de **lampadaires de rue et dans les parcs inopérants ou qui clignotent**, de **panneaux de signalisation endommagés ou autres**.

Nous vous invitons à communiquer avec le Service des travaux publics au 450 293-3326, poste 421 pour nous aviser et nous permettre de vous donner un meilleur service en corrigeant rapidement le problème.



COURTOISIE SUR LA ROUTE : UNE QUESTION DE SÉCURITÉ ET DE CIVISME

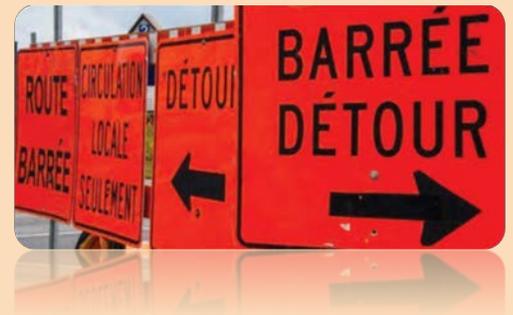
La plupart des usagers de la route, autant piétons, cyclistes qu'automobilistes, ont pu constater le nombre de chantiers en cours dans plusieurs secteurs de la Ville. Certains travaux sont effectués par la Ville et d'autres, par des sous-traitants. Ils sont tous réalisés dans le but d'améliorer soit le réseau routier, soit nos infrastructures. Nous constatons toutefois que la signalisation en place (feux de circulation temporaires, arrêts, panneaux, cônes ou signaleurs) n'est pas toujours respectée.

Nous observons un nombre effarant d'automobilistes et de piétons qui font fi de la courtoisie élémentaire requise aux abords des chantiers. Nous tenons à rappeler aux usagers qu'il est impératif de respecter l'ordre de priorité déterminé par les signaleurs ou les panneaux routiers dans les zones de travaux. Pour la sécurité de tous, les automobilistes sont priés de ralentir. Il va sans dire qu'il est interdit de modifier ou d'enlever la signalisation routière; il s'agit d'un geste inadéquat et dangereux qui pourrait causer des incidents déplorables.

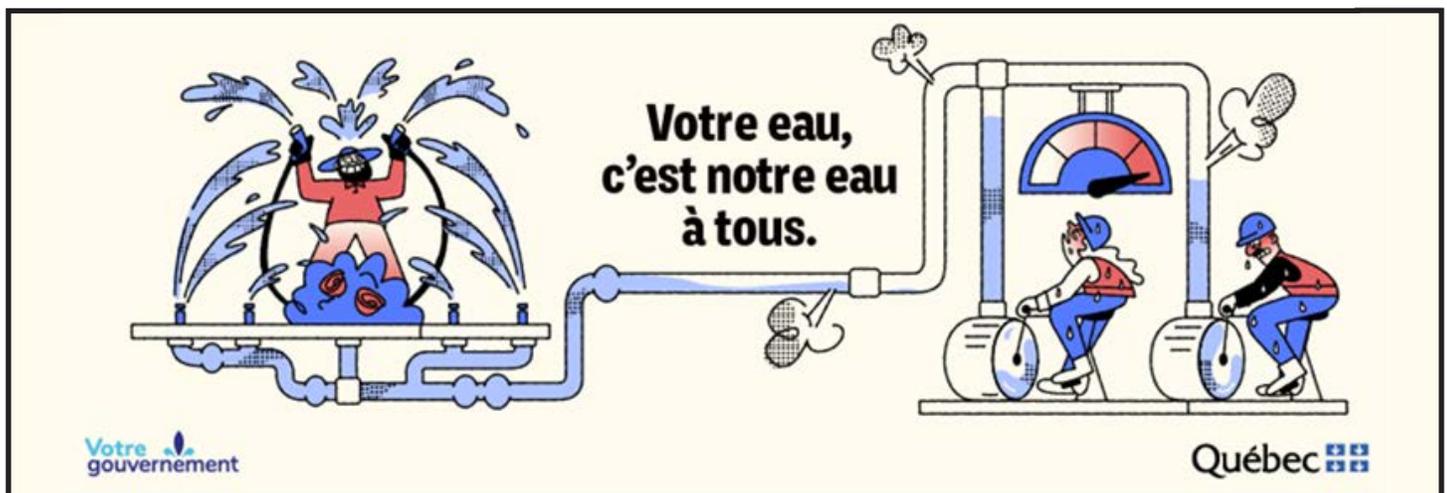
La Ville, ses employés et les entrepreneurs mandatés pour divers travaux sont conscients que les chantiers en cours créent plusieurs irritants : camionnage, bruit, poussière, détours, etc. Ces travaux sont effectués dans les délais les plus brefs possibles pour ne pas nuire à la qualité et à la tranquillité des citoyens. Malheureusement, le climat nous oblige à les effectuer, pour la plupart, durant la saison estivale, lorsque chacun voudrait profiter de temps de repos à l'extérieur. Soyez assurés que les représentants de la Ville font tout leur possible afin de minimiser les impacts négatifs.

Nous remercions les citoyens pour leur compréhension et leur habituelle collaboration.

Soyons tous plus attentifs et responsables : Un seul accident serait un accident de trop !



ENTENDEZ-VOUS le son des cloches de la Stratégie d'économie d'eau potable?





L'INCONTOURNABLE COMPTEUR D'EAU

Selon le *Rapport annuel de l'usage de l'eau potable 2018*, le secteur résidentiel canadien représente 60 % de la consommation d'eau potable. Sa mesure ou son estimation constitue donc un élément important du bilan qui sert autant à fixer les priorités de réduction de cette consommation, qu'à estimer les fuites et autres pertes réelles d'eau.



Or, le 23 octobre 2023 entrain en vigueur le *Règlement 672 concernant la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout* qui stipule entre autres :

- Que depuis le 10 mai 2020, des compteurs d'eau doivent être installés dans toutes les nouvelles constructions résidentielles sur le territoire urbain.
- Qu'au plus tard le 31 décembre 2024, tout immeuble mixte qui comprend une partie non-résidentielle ou industrielle doit être muni d'un compteur d'eau.

Cette décision de la Ville tire son origine de la *Stratégie d'économie d'eau potable* qui fut instaurée par le gouvernement du Québec vers les années 2010-2011. Cette stratégie du gouvernement a pour objectif principal de réduire la consommation d'eau au Québec et d'accompagner les Villes à connaître l'état de leurs infrastructures et leur consommation.

Dans cette optique, en installant des compteurs dans toutes les nouvelles constructions, les commerces et immeubles mixtes, la Ville désire connaître la consommation d'eau des immeubles desservis par le réseau d'aqueduc.



Les données fournies par les compteurs servent également aux différentes redditions de comptes que la Ville doit faire auprès du gouvernement, mais également à mieux planifier les investissements sur le réseau d'approvisionnement en eau.

La mesure ou l'estimation de la consommation d'eau potable constitue donc un élément important du bilan qui sert autant à fixer les priorités de réduction de cette consommation, qu'à estimer les fuites et autres pertes réelles d'eau.

OBJECTIF POUR L'ÉCONOMIE D'EAU CHEZ LES CONSOMMATEURS

L'objectif de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, horizon 2019-2025, qui se rattache à la consommation résidentielle, est d'atteindre une consommation égale ou inférieure à la moyenne ontarienne ou canadienne, selon les particularités de la Municipalité. En 2015, les moyennes canadienne et ontarienne étaient estimées respectivement à 235 l/pers/jour et à 201 l/pers/jour (Statistique Canada, 2017).

À Farnham, la consommation d'eau par litres/personne/jour total, incluant tous les usagers ICI (Industries, commerces et institutions), est de :

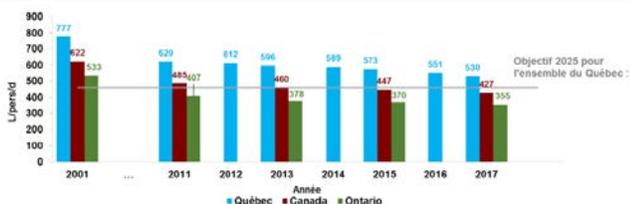
| | | | |
|------|--------------|------|---------------------------------|
| 2014 | 444 l/pers/j | 2019 | 349 l/pers/j |
| 2015 | 446 l/pers/j | 2020 | 346 l/pers/j |
| 2016 | 362 l/pers/j | 2021 | 371 l/pers/j |
| 2017 | 356 l/pers/j | 2022 | 352 l/pers/j |
| 2018 | 351 l/pers/j | 2023 | Rapport en cours de réalisation |

À titre indicatif, le graphique ici-bas propose les moyennes de consommation résidentielle canadienne et ontarienne projetées par le MAMH à partir de consommations réelles de 2015. Ces projections seront mises à jour au fur et à mesure que des données plus récentes seront disponibles.



Toujours dans le cadre de la *Stratégie d'économie d'eau potable*, depuis 2021, il est nécessaire de mesurer la consommation des immeubles non résidentiels et estimer la consommation des autres immeubles (Résidentiels permanents, résidentiels non permanents et mixtes) par échantillonnage, ou par secteurs de suivi de la consommation. Depuis 2021, l'installation de compteurs est requise dans un délai de 3 ans ou à raison d'un minimum de 500 compteurs installés par année.

Pour Farnham, il est requis d'installer des compteurs d'eau dans au moins 10 % des immeubles résidentiels, jusqu'à concurrence d'au moins 1 000 immeubles résidentiels, pour améliorer l'estimation de la consommation résidentielle.



Évolution du volume d'eau distribué par personne par jour pour le Québec, l'Ontario et le Canada.



**SOIRÉE D'ACCUEIL
NOUVEAUX
RÉSIDENTS**

**LUNDI
16 SEPTEMBRE
18 H 30 À 19 H 30**

**À L'HÔTEL DE VILLE - 2^e ÉTAGE
(477, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE)**

**NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
ARRIVÉS EN 2023 OU 2024 :**

Réservation obligatoire au plus tard le 23 août
au www.ville.farnham.qc.ca ou
au 450 293-3326, poste 228.

- Présentation des équipes de la Ville de Farnham
- Kiosques d'information des services municipaux
- Café-dessert
- Cadeaux offerts aux participants

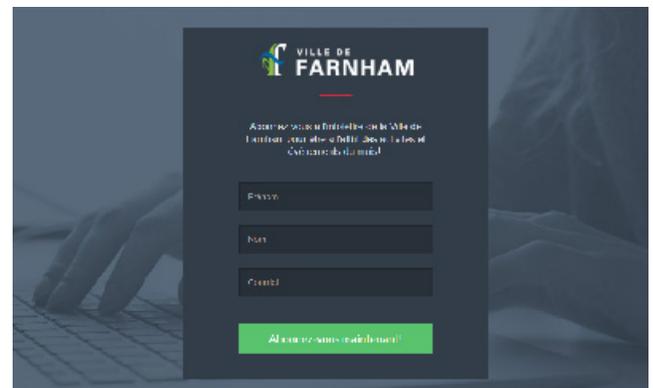


INFOLETTRE QUOI FAIRE À FARNHAM

Abonnez-vous dès maintenant à notre infolettre mensuelle pour ne rien manquer des activités et des événements à venir!

- Recevez les informations en primeur;
- Soyez à l'affût des activités et événements du mois;
- Consultez des contenus exclusifs;
- Simple et gratuit!

Rendez-vous dès maintenant à la page d'accueil du www.ville.farnham.qc.ca pour vous abonner!



INSCRIVEZ-VOUS À LA PLATEFORME D'ALERTE CLOUDLI



**Recevez gratuitement des informations
municipales selon vos intérêts, par
message texte SMS ou courriel!**

**Soyez avisés rapidement
lors de situations d'urgence !**

Le système Cloudli est un incontournable pour recevoir des informations municipales en temps réel, par message texte SMS ou courriel, telles que :

- Rappels la veille des diverses collectes (déchets, recyclage, compostage, etc.);
- Annonce des activités et nouvelles de la semaine;
- Avis sur la réglementation en vigueur (interdiction de stationnement, restriction sur l'arrosage ou les feux extérieurs, etc.);
- Alertes lors de situations d'urgence (avis d'ébullition d'eau potable, avis d'évacuation, etc.).

Inscrivez-vous dès maintenant : www.ville.farnham.qc.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE

Si vous êtes propriétaire et prévoyez changer d'adresse postale, veuillez nous en informer en complétant le formulaire disponible sur notre site Internet.

Ceci évitera des délais de réception de documents importants transmis par la Ville, pouvant occasionner des pénalités en cas de retard de paiement.

Si vous avez besoin d'assistance, communiquez avec nous au 450 293-3178.





NOUVELLES MESURES POUR LE TRAITEMENT DE VOS DEMANDES

En raison d'une surcharge de travail constatée ces dernières années au Service de planification et d'aménagement du territoire, liée à l'accroissement des développements et de la population, de nouvelles mesures ont été mises en place le 15 juillet dernier.

Celles-ci permettront d'offrir un service efficace à la population lors de l'émission des permis et de leurs suivis, entre autres, tout en optimisant le travail de l'équipe. Plusieurs outils ont été mis à la disposition des citoyens et leur seront présentés afin de faciliter l'accompagnement de leurs diverses demandes.

1-Plainte sur la réglementation d'urbanisme

Toute plainte en lien avec la réglementation d'urbanisme devra être transmise à partir du formulaire disponible sur notre site Internet. Des copies papier du formulaire seront disponibles au besoin à la réception de l'hôtel de ville. Les plaintes transmises par une autre méthode (téléphone, courriel, réseaux sociaux, etc.) seront non-recevables et ne seront pas traitées.

Aucun suivi de l'avancement du dossier ne sera fait au plaignant. Toutefois, le demandeur pourra indiquer au formulaire son désir d'être informé lors de la fermeture du dossier.

2-Demande de rencontre : sur rendez-vous seulement

Les citoyens désirant rencontrer un membre de l'équipe devront dorénavant obligatoirement prendre rendez-vous, en communiquant avec la secrétaire du Service au 450 293-3326, poste 239 ou par courriel à admin-spat@ville.farnham.qc.ca. Les rencontres seront d'une durée maximale de 20 minutes.

3-Dossier incomplet

Dans le cas du dépôt d'une demande s'avérant incomplète, une seule relance sera effectuée auprès du demandeur.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN PERMIS OU D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION?

Sachez que depuis un moment, le fonctionnement au Service de planification et d'aménagement du territoire a légèrement changé. Afin que votre demande soit traitée, celle-ci doit être complète et les frais doivent être acquittés. Les tarifs ainsi que les documents nécessaires à fournir pour l'étude de votre demande, afin qu'elle soit complète, sont inscrits à même les formulaires de demande que vous devez remplir.



Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA)

Si votre propriété se trouve en zone PIIA, afin que votre demande soit analysée, vous devez compléter deux formulaires distincts, soit celui pour le PIIA et celui pour vos travaux/rénovations. Dans le cadre de votre demande PIIA, des échantillons des matériaux sont requis. Par ailleurs, il est important de préciser que des frais sont requis, et ce, pour chacun des formulaires.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la Ville de Farnham au www.ville.farnham.qc.ca.

DEMANDES EN LIGNE

Saviez-vous qu'il est possible de faire certaines demandes d'autorisation municipales en ligne?

En effet, cela apporte plusieurs avantages, soit :

- Soumettre votre demande avec des étapes claires et précises;
- Faire votre demande à l'heure qui vous convient, puisque ce service est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- Acquitter les frais facilement et rapidement;
- Suivre le statut de votre demande;
- Éviter des déplacements;
- Obtenir votre permis en format électronique.

Pour bénéficier de ce service, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville de Farnham pour y trouver toutes les informations nécessaires afin d'y déposer votre demande et obtenir les autorisations municipales nécessaires.



LA VILLE DE FARNHAM EN MODE LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

On le reconnaît tous, les changements climatiques font partie dorénavant de plusieurs enjeux dans notre société. Les vagues de chaleur ainsi que les pluies torrentielles que nous connaissons de plus en plus engendrent des impacts négatifs sur la qualité de vie de la population. Ses effets sont notamment de l'inconfort, des problèmes de santé et la dégradation de la qualité de l'air, principalement pour la population plus vulnérable, telle que les personnes âgées, les enfants de cinq ans et moins, les personnes isolées et/ou défavorisées, ainsi que les personnes pratiquant des sports à l'extérieur.

La Ville de Farnham, dans un souci de contribuer et d'améliorer la qualité de vie de son territoire, a décidé de procéder à l'élaboration d'un Plan de lutte contre les îlots de chaleur. Pour ce faire, elle a effectué une demande de financement dans le cadre du programme Oasis, volet 1 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Grâce à ce financement, une analyse des risques liés à la chaleur sur les populations et les infrastructures vulnérables sera effectuée, en collaboration avec Nature Action Québec. Suivant cet inventaire, un site sera sélectionné afin de planifier un verdissement de ce dernier en tenant compte des impacts climatiques futurs. La première phase de ce projet se déroulera jusqu'en mars 2025. Un sondage sera prochainement publié pour connaître votre opinion et une présentation publique de ces résultats et d'un plan projet de la zone dédiée au nouvel aménagement seront offerts à la population : Restez à l'affût!



CLÔTURE : LES ÉTAPES À SUIVRE POUR UN PROJET SANS SOUCIS



Tout d'abord, il est important de mentionner qu'en vue de l'installation d'une clôture, vous devez obtenir une autorisation de la Ville avant de débiter les travaux.

Vous pouvez choisir de faire installer une clôture sur la ligne mitoyenne du terrain ou entièrement sur votre propre terrain. Dans un cas comme dans l'autre, la clôture doit respecter les normes établies par la Ville de Farnham.

Si vous optez pour une implantation sur la ligne mitoyenne, vous et votre voisin serez propriétaires à parts égales de la clôture. De ce fait, vous devez faire compléter une procuration par votre voisin vous autorisant l'installation. Ce document sera requis lors du dépôt de la demande.

Si vous préférez installer entièrement la clôture sur votre propriété, cette clôture vous appartiendra à part entière.

Avant de remplir une **demande de certificat d'autorisation CLÔTURE/HAIE/MURET**, que vous trouverez sur le site Internet de la Ville, nous vous invitons à consulter la fiche synthèse. Elle offre des explications simplifiées de la réglementation.

Votre demande doit être complète afin que celle-ci soit analysée. Voici quelques éléments à retenir :

1. Jetez un œil au certificat de localisation de votre propriété afin de vérifier, entre autres, si vous bloquez un droit de passage et valider la ligne de séparation entre votre propriété et celle de votre voisin.
2. Vérifiez les matériaux qui sont autorisés.
3. Sous réserve des dispositions relatives au triangle de visibilité, il est important de valider la hauteur autorisée selon l'emplacement de la clôture sur votre terrain.

Petit conseil, dans un esprit de bon voisinage : prenez le temps d'informer vos voisins de la nature de votre projet et de ses caractéristiques, et ce, afin d'éviter des chicanes de clôtures!

REFONTE DU PLAN D'URBANISME ET DU RÈGLEMENT DE ZONAGE EN COURS!

Depuis avril, la Ville de Farnham a débuté la révision de son plan et de ses règlements d'urbanisme. La Ville souhaite se doter d'une vision cohérente et adaptée aux aspirations de sa population en matière d'aménagement du territoire.

Le plan d'urbanisme actuel, datant de 2014, doit être mis à jour et repensé. En effet, étant le document de référence de la Ville en matière de planification du territoire, soit le document officiel proposant la vision désirée pour l'aménagement, le plan d'urbanisme se doit d'être actuel et adapté au contexte d'aujourd'hui.

Pour avoir le pouls de la population et une meilleure idée de ce que les citoyens et propriétaires souhaitent pour le futur de leur ville, une consultation publique a été tenue à l'hôtel de ville le 7 mai 2024. Avec les informations recueillies lors de cette consultation, un questionnaire a été publié en ligne de mai à juin 2024, et ce, pour approfondir certains sujets et préoccupations territoriales et permettre à plus de personnes de donner leur avis sur l'avenir de Farnham. Près de 150 personnes ont participé à la vision de leur territoire.

L'ensemble des réponses et commentaires des participants ont été comptabilisés et seront pris en considération dans le cadre de la refonte. Les démarches de mise en vigueur de cette refonte se poursuivront jusqu'à l'automne 2025.

Service des loisirs, culture et tourisme



Claudie Bussièrès
Directrice
cbussieres@ville.farnham.qc.ca

L'ÉQUIPE DU SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

Claudie Bussièrès, directrice
450 293-3326, poste 309 / cbussieres@ville.farnham.qc.ca

Mélanie Gagnon, coordonnatrice des sports et loisirs
450 293-3326, poste 313 / mgagnon@ville.farnham.qc.ca

Éric Tremblay, coordonnateur à la culture et aux technologies de l'information
450 293-3326, poste 311 / etremblay@ville.farnham.qc.ca

Lina Massé, coordonnatrice à la vie communautaire par intérim
450 293-3326, poste 233 / lmasse@ville.farnham.qc.ca

Émilie Richard-Lalancette, responsable de la Bibliothèque
450 293-3326, poste 269 / erichard@ville.farnham.qc.ca



Ville de Farnham



Farnham en culture

ÉVÉNEMENTS À VENIR :

- *Halloween* ➤ 31 octobre
- *Jour du Souvenir* ➤ 11 novembre
- *Noël aux flambeaux* ➤ 7 décembre
- *Marché de Noël gourmand* ➤ 14 décembre



LES CROQUE-LIVRES

Prenez un livre dans la boîte. Consultez-le sur place ou apportez-le chez vous. Vous pouvez également y laisser vos livres, si vous souhaitez les partager. On vous invite à faire voyager des livres!

C'EST OÙ?

- Parc du Phénix (341, rue Principale Est)
- Halte cycliste Georges-Harold-Mudie (rue de l'Hôtel-de-ville)
- En face de la bibliothèque (479, rue de l'Hôtel-de-Ville)



JOURNÉE DES AÎNÉS

AÎNÉS, VENEZ VOUS AMUSER ET VOUS INFORMER LORS DE LA 11^E ÉDITION DE LA JOURNÉE DES AÎNÉS!

Jedi 3 octobre, de 12 h 30 à 16 h, à la Station-Pierre-Bériau (313, rue de l'Hôtel-de-Ville)

Une activité gratuite organisée par la Table de développement des communautés de Farnham et région.

- Kiosques d'information
- Conférences
- Spectacle
- Breuvages et goûter gratuits
- Prix de présence

Pour informations, contactez Jean Valiquette du Centre d'action bénévole de Farnham au 450 293-3265, poste 200.



JOURNÉES DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Vendredi 6 septembre, de 15 h à 18 h

Le Vaisseau d'Art vous invite à une soirée spéciale dédiée à la découverte de la splendide église Saint-Romuald. Profitez de l'occasion pour en apprendre davantage sur ce lieu chargé d'histoire. Gratuit et ouvert à tous!

Programme de la soirée :

- Prestations musicales et visite de l'orgue Casavant;
- Visite guidée de l'église, incluant des commentaires sur l'architecture, l'histoire et les œuvres d'Ozias Leduc;
- Présentation de la saison 2024-2025 du Vaisseau d'Art;
- Entrée libre en tout temps. Visites à 15 h 15, 16 h 15 et 17 h 15.

Dimanche 8 septembre, de 12 h à 16 h

La Paroisse Saint-Romuald ouvre les portes de l'église pour cet après-midi consacré à la célébration du patrimoine. En profitant de l'atmosphère unique du lieu, entre visite libre ou guidée, vous aurez l'occasion d'entendre aux commandes de l'orgue le jeune Farnhamien Xavier Dupuis, qui poursuit actuellement sa formation musicale à l'École Vincent d'Indy de Montréal.



MARCHÉ PUBLIC DE FARNHAM

**LE MARCHÉ EST OUVERT TOUS LES SAMEDIS MATIN
DE 8 H À MIDI JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE!**

Beau temps, mauvais temps, les marchands et artisans sont au rendez-vous!

ÉDITIONS SPÉCIALES



24 AOÛT
MARCHÉ DU MONDE
DE 8 H À MIDI

AU MENU :

- Journée interculturelle;
- Produits de différentes provenances.

28 SEPTEMBRE
FÊTE DES RÉCOLTES
DE 8 H À MIDI

Nous allons clore la saison sur une note festive!



Suivez la page Facebook @MarchePublicFarnham ou abonnez-vous à l'infolettre du Marché public de Farnham pour connaître tous les détails!



HORAIRE DU PATINAGE LIBRE DU 1^{ER} OCTOBRE AU 23 DÉCEMBRE 2024

Patinage libre / Hockey libre / Patinage artistique libre

Aréna Madeleine-Auclair (451, rue Saint-André Sud) 450 293-3326, poste 305

Dès cet automne, venez patiner en famille ou entre amis!

Suivez-nous sur nos plateformes de communication afin de connaître l'horaire, disponible à la mi-septembre!

Tarification (argent comptant seulement) :

- Résidents de Farnham et Sainte-Sabine sur présentation de la Carte Accès Farnham : Gratuit
- 5 ans et moins : gratuit
- 6 à 17 ans : 3 \$
- 18 ans et plus : 5 \$

N'oubliez pas de vous procurer votre CARTE ACCÈS FARNHAM afin de profiter de la gratuité du patinage libre : www.ville.farnham.qc.ca



PROGRAMMATION AQUATIQUE SAINT-CÉSAIRE



LA VILLE DE FARNHAM POSSÈDE UNE ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE POUR L'UTILISATION DE LEUR INSTALLATION AQUATIQUE (PISCINE INTÉRIEURE).

INSCRIPTION DU 10 AU 13 SEPTEMBRE 2024

Pour connaître leur programmation, consultez le www.villesaintcesaire.com ou le 450 469-2828.



PROGRAMMATION CULTURELLE - SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2024 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LOUISE-HALL

FARNHAM EN Culture



CONFÉRENCE - ZÉRO GASPILLAGE EN CUISINE (ADULTES)

Judi 26 septembre de 18 h à 19 h 30

Venez découvrir des astuces pour réduire le gaspillage alimentaire chez soi et ce, pour économiser sur sa facture d'épicerie mais aussi agir concrètement pour la protection de notre environnement.

Dégustation surprise! **50 participants**



VENEZ NOUS VISITER LORS DE LA SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES!

DU 19 AU 26 OCTOBRE

Du 19 au 26 octobre se déroulera la 26^e Semaine des bibliothèques publiques du Québec. C'est le moment idéal pour redécouvrir les services et les activités de votre Bibliothèque publique ! Petite activité surprise pour souligner l'événement.

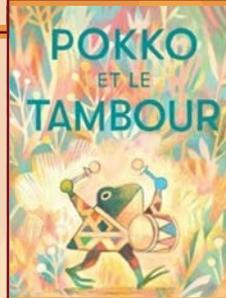


STATIONCONTE (6 À 12 ANS)

Du 1^{er} au 31 octobre

Deux StationConte seront disponibles à la Bibliothèque tout le mois d'octobre !

Explore un monde magique avec les StationConte ! Des boutons lumineux t'invitent à partir à l'aventure dans des histoires interactives. Laisse aller ton imagination, découvre des façons géniales d'écouter des contes fantastiques. Une aventure pleine de plaisir et de créativité t'attend!



CONTE ET ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL AVEC CHARLES OSTIGUY (2 À 13 ANS)

Judi 21 novembre de 18 h à 19 h 30

Au rythme du conte *Pokko et le tambour*, les enfants seront amenés à jouer des percussions selon les actions et les paroles des personnages de l'histoire. Les enfants poursuivront ensuite avec une activité d'éveil musical en lien avec l'histoire. Exploration d'instruments de musique, chant, expression corporelle et danse percussive seront au rendez-vous ! **30 participants**



SPECTACLE D'HALLOWEEN - ROSELINE LA SORCIÈRE (POUR TOUS)

Judi 24 octobre de 18 h 30 à 19 h 15

Victime d'une méchante sorcière joueuse de tours, la gentille sorcière Roseline est désespérée. La sorcière Verrue-Poilue lui a enlevé tous ses pouvoirs ! Heureusement, ses trois fidèles amis : le chat Pacha, le corbeau Mikado et le singe Ouistititi ont eux aussi des pouvoirs magiques. Ils l'aideront à retrouver les siens, chacun apportant sa part pour une potion magique, dans l'espoir que Roseline puisse à nouveau confectionner les bonbons pour l'Halloween! **50 participants**



CONTE DE NOËL AVEC PATRICIA (ENFANTS DE TOUS ÂGES)

Vendredi 6 décembre de 18 h 30 à 19 h 15

Retrouvez Patricia et son coffre aux trésors pour une heure du conte sous le thème de Noël! Dans une ambiance propice au partage, elle laisse une grande place aux jeunes qui participent à son heure du conte.

15 participants accompagnés d'un adulte



BIBLIO-MOBILE

Premier jodi de chaque mois de 13 h à 16 h

Les abonné(e)s de la Bibliothèque nécessitant assistance, peuvent se prémunir de ce service. Vous recevrez la visite d'un membre de notre personnel afin de vous offrir un service de prêt et de retour de vos documents.



ATELIER DE VANNERIE AVEC BRIN D'ATURE (ADULTES)

Judi 12 décembre de 17 h 30 à 19 h 30

À travers cet atelier de vannerie, Arielle Prince-Ferron vous partagera à la fois les détails sur la récolte éco-responsable des matières, la préparation et les techniques de tissage. Elle vous guidera avec douceur et simplicité tout au long de la fabrication d'un magnifique flocon en lattes de bouleau. Les participants repartiront avec ce bel ornement qui donnera une petite touche nature à leur décor pour Noël. **10 participants**



LE CERCLE LITTÉRAIRE

Joignez-vous à nous pour découvrir, partager et suggérer des lectures lors des rencontres du club de lecture. Informez-vous pour connaître les dates à venir.



BRICOLAGE

Du 14 au 21 décembre

Viens créer ton petit gnome de Noël.

Le matériel sera fourni en quantité limitée, premier arrivé, premier servi !

► **Activités gratuites! Réservation obligatoire!**

► Réservez votre place durant le mois précédent l'événement au www.ville.farnham.qc.ca ou au 450 293-3326, poste 268

► **INFORMATIONS** 450 293-3326, poste 268 | www.ville.farnham.qc.ca

Suivez-nous sur la page Facebook de **Farnham en culture**



MERCI À NOS PARTENAIRES!



PROGRAMMATION CULTURELLE 2024 - 2025



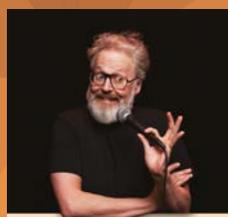
PROGRAMMATION
2024 - 2025



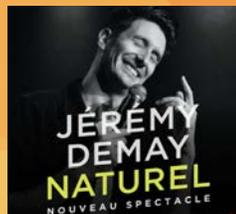
SPECTACLES
EN SALLE



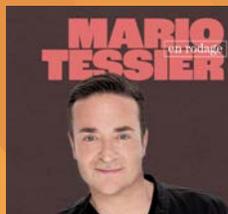
ALEXANDRE BARRETTE
EN RODAGE | 41 \$*
VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024 | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand



FRANÇOIS BELLEFEUILLE
RODAGE DE NOUVELLES AFFAIRES |
36 \$* + LES FRAIS
VENDREDI 14 FÉVRIER 2025 | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand



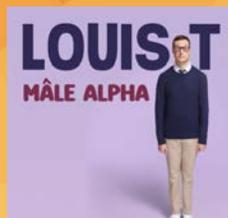
JÉRÉMY DEMAY
NATUREL | 48 \$*
VENDREDI 25 OCTOBRE 2024 | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand



MARIO TESSIER
EN RODAGE | 40 \$*
VENDREDI 4 AVRIL 2025 | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand



DOMINIC PAQUET
LAISSE-MOI PARTIR | 48 \$*
VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024 | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand



LOUIS T
MÂLE ALFA | 36 \$* + LES FRAIS
VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025 | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand

POINTS DE VENTE

► EN LIGNE

www.ville.farnham.qc.ca

► HÔTEL DE VILLE

477, rue de l'Hôtel-de-Ville, Farnham

* Remise de 5 \$ à l'entrée, sur présentation de la carte étudiante

INFORMATIONS

450 293-3326, poste 311
www.ville.farnham.qc.ca / www.carrementculture.ca

Merci aux BÉNÉVOLES de notre Comité culture!



MERCI À NOS PARTENAIRES!



Suivez-nous sur Farnham en Culture!

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

ZUMBA

INSCRIPTION : Guylaine Mitchell - Instructrice Zumba Si!
Courriel : guylaine.zumba@gmail.com

CLIENTÈLE : Adultes de tous âges

DATES : Semaine du 3 septembre au 23 octobre, pour 8 semaines

HORAIRE :

- Mardi de 17 h à 18 h
- Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

ENDROIT : Centre Anicet-Tessier
(421, rue de l'Hôtel-de-Ville)

COÛT : 95 \$ (1 cours), 165 \$ (2 cours)

DESCRIPTION : Redécouvrez l'aérobic en vous laissant transporter par des rythmes latins énergisants. Les mouvements demeurent simples, mais l'intensité du rythme procure un excellent exercice cardiovasculaire. Les enchaînements de rythmes lents et rapides tonifient les jambes, les fessiers, les abdominaux et les bras.



ZUMBA KIDS JR

INSCRIPTION : Guylaine Mitchell - Instructrice Zumba Si!
Courriel : guylaine.zumba@gmail.com

CLIENTÈLE : Parent-enfant (4 à 6 ans)

DATES : Semaine du 7 septembre au 26 octobre, pour 8 semaines

HORAIRE : Samedi de 9 h à 10 h

ENDROIT : Centre des loisirs Romuald-Potvin
(1900, rue Principale Est)

COÛT : 95 \$

DESCRIPTION : Les cours de Zumba Kids JR parent-enfants vous proposent une activité de danse remplie de routines adaptées aux enfants et qui leur permettront de dépenser de l'énergie. Ils aident à développer des éléments clés, tels que la confiance, la coordination et la mémoire à travers des chorégraphies simples sur de la musique du monde diverse.

CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE FARNHAM

INSCRIPTION : Gabriel Samson, président
Courriel : info@cpvf.org
Site internet : www.cpvf.org



CLIENTÈLE : Programme adapté à tous les niveaux de patineurs dès l'âge de 3 ans.

DATES : Semaine du 11 septembre

HORAIRE :

- Mercredi de 16 h 55 à 18 h 10 (Avancé)
- Mercredi de 17 h 40 à 18 h 40 (Intermédiaire)
- Dimanche de 8 h à 9 h 20 (Avancé)
- Dimanche de 8 h à 9 h (Adulte)
- Dimanche de 9 h 20 à 10 h 15 (Débutant)
- Dimanche de 10 h 20 à 11 h 10 (Initiation)
- Dimanche de 11 h 10 à 12 h 10 (Intermédiaire)

L'horaire est sujet à changement.

ENDROIT : Aréna Madeleine-Auclair

COÛT : Voir notre site Internet pour les détails. Contactez-nous pour un cours d'essai gratuit!

Préinscription : Jusqu'au 20 août (rabais de 10 %)

DESCRIPTION : École de patin (Les Pingouins) niveau initiation : Introduction aux techniques de base de patinage (patins hockey). Venez apprendre avec nous! **Niveau Débutant, Intermédiaire, Avancé :** Perfectionnement des techniques de patinage de vitesse (longue lame). **Groupe adulte :** Entraînement sur longue lame.

Une belle occasion de pratiquer cette discipline olympique avec une équipe dévouée et motivante!

PORTES OUVERTES LE 8 SEPTEMBRE!
SURVEILLEZ LA PAGE FACEBOOK DU CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE FARNHAM.

HOCKEY MINEUR FARNHAM SAISON 2024-2025

INSCRIPTION : Visitez le site de l'Association du hockey mineur de Farnham pour tous les détails : www.ahmfarnham.ca.



COURS DE PATINAGE ARTISTIQUE

INSCRIPTION : Club de patinage artistique de Farnham via Splex en août
Courriel : cpafarnham@hotmail.com
Facebook : FarnhamCPA



CLIENTÈLE : 3 ans et plus
(2 ans accepté seulement après évaluation)

HORAIRE :

- Lundi de 14 h 50 à 19 h 20
- Jeudi de 14 h 50 à 18 h 20
- Vendredi de 14 h 50 à 19 h 20
- Dimanche de 12 h 30 à 15 h 30

ENDROIT : Aréna Madeleine-Auclair

COÛT : Variable selon cours + Adhésion Patinage Canada 65 \$

DIFFÉRENTS PROGRAMMES OFFERTS :

- Patinage Plus (mini-glace et étapes)
- Patinage STAR et compétitif (privé)
- Développement PP
- STAR de groupe
- Cours de groupe : bienvenue aux ados et aux adultes!



Suivez notre page Facebook au courant de l'été pour connaître l'horaire détaillé et les différents tarifs de la saison 2024-2025.

HOCKEY RÉCRÉATIF



INSCRIPTION : Luke Fequet
Téléphone : 819 674-1304
Éric Chénier
Téléphone : 450 531-4769

CLIENTÈLE : Initiation au hockey sur glace : 4 à 8 ans
Hockey récréatif : 9 à 14 ans

DATES : Les samedis dès septembre

HORAIRE :

- Samedi de 8 h à 8 h 45 (initiation)
- Samedi de 8 h 45 à 9 h 45 (récréatif)

ENDROIT : Aréna Madeleine-Auclair
(451, rue Saint-André Sud)

COÛT : 150 \$ (résident) 300 \$ (non-résident)

DESCRIPTION : Hockey récréatif pour jeunes : ateliers chaque semaine et une joute pour tous. Tous les calibres sont les bienvenus.

ÉCOLE DE DANSE ÉVIDANSE



INSCRIPTION : Mélina Grégoire
Téléphone : 579 488-9017
Courriel : ecolededansevidanse@gmail.com
Facebook : École de danse Évidanse
Places limitées

PROFESSEURES : Mélina Grégoire, Annie-Ève Grégoire et l'équipe Évidanse

CLIENTÈLE : 2 ans à adulte : Groupes formés par âge.

DATES : Septembre à mai 2025, pour 24 cours

HORAIRE : Les horaires seront confirmés après les inscriptions. Premier cours d'essai gratuit.

ENDROIT : À confirmer

COÛT : Consultez notre page Facebook

DESCRIPTION : Évidanse est un studio de danse aux styles variés qui accueille les petits et les grands. L'équipe de professeures passionnées et dynamiques partagera son expertise auprès des élèves en chorégraphiant deux numéros et en enseignant la technique de la danse. Les élèves présenteront ce qu'ils ont appris durant le spectacle de fin d'année.

Styles de danses :

- Initiation à la danse;
- Hip-hop;
- Ballet;
- Contemporain;
- Lyrique;
- Street-Jazz;
- Baladi;
- Danse orientale.



Il est possible de faire partie d'un **groupe de compétition** pour les élèves de 6 ans à adultes.

Viens relever le défi avec nous tout en t'amusant! Inscription obligatoire aux auditions par courriel. Consultez notre page Facebook pour tous les détails. (Date à confirmer)

NEO GYM

INSCRIPTION : Dominic Garneau
Téléphone : 450 558-4668
Site Internet : www.neovsgym.com
Facebook : Neo Gym

ENDROIT : 149, rue Principale Est

COÛT : Carte de 8 cours : 120 \$ (taxes applicables)
Forfait mensuel : 2 cours par semaine : 80 \$/mois, 3 cours 100 \$/mois.
Forfait illimité aussi disponible

Suivez notre page Facebook pour connaître les nouveautés, horaires de compétition, ateliers et forfaits fête d'enfants.

JIU JITSU BRÉSILIEN

INSCRIPTION : Dominic Garneau (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE ET HORAIRE :

- Parent/enfant 3 à 7 ans : Jeudi 17 h 20 et samedi 8 h 30

- Enfants 8 à 13 ans : Jeudi 18 h
Mardi et jeudi 18 h, samedi 9 h 15

- Adulte (14 ans et +) :
Mardi 19 h, jeudi 20 h et vendredi 10 h 30

KICKBOXING

INSCRIPTION : Dominic Garneau (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : 14 ans et +

HORAIRE :

- Mercredi 18 h
- Samedi 10 h 30

YOGA HATHA

INSCRIPTION : Catherine Massé
Téléphone : 450 204-7877

CLIENTÈLE : 14 ans et +

HORAIRE :

- Lundi 12 h
- Lundi 19 h 30

YOGA AÉRIEN ADO

INSCRIPTION : Catherine Massé (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : 11 à 16 ans

HORAIRE : Vendredi 17 h

YOGA AÉRIEN ADULTE

INSCRIPTION : Catherine Massé (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : 16 ans et +

HORAIRE :

- Mercredi 12 h
- Vendredi 18 h

KANGOO JUMPS

INSCRIPTION : Catherine Massé (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : 12 ans et +

HORAIRE :

- Lundi 18 h
- Mardi 9 h 30

COURS DE DANSE COUNTRY



INSCRIPTION : Martine Sicard, 25 ans d'expérience en danse country
Téléphone : 514 702-0229
Courriel : mscountrystars@gmail.com
Facebook : École de danse M.S Country Stars

DATES : Début le 17 septembre
Nouvelle formule de 12 cours!

CLIENTÈLE ET HORAIRE :

- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 (novice)
- Mardi de 19 h 45 à 20 h 45 (intermédiaire)
- Mercredi de 18 h 30 à 20 h (débutant)

ENDROIT : Hall d'entrée de l'école Jean-Jacques-Bertrand (255, rue Saint-André Sud)

COÛT : 108 \$ par personne, par catégorie
Rabais pour inscription à deux catégories

DESCRIPTION : Maintenant établie depuis 5 ans à Farnham, on va fêter ça en grand !

Groupe débutant : S'adresse aux gens ayant peu ou pas d'expérience. Explication des pas détaillée et niveau d'enseignement ajusté. **Groupe novice :** S'adresse aux gens ayant un peu d'expérience, qui ont déjà dansé ou qui désirent apprendre des danses un peu plus complexes. Le niveau d'enseignement est un peu plus rapide que le groupe débutant, mais sera tout de même adapté au groupe. **Groupe intermédiaire :** S'adresse aux danseurs d'expérience, danses complexes et niveau d'enseignement plus rapide.

Dans chacune des catégories, vous apprendrez une nouvelle danse par semaine et nous réviserons aussi les danses apprises dans les semaines précédentes.

SOIRÉES ORGANISÉES DURANT LA SAISON, DÉTAILS À VENIR !

COURS DE DANSE COUNTRY - CLUB DU 3^E ÂGE DE FARNHAM

DATE : Début le 20 septembre
HORAIRE : Vendredi de 13 h 30 à 14 h 30
ENDROIT : Centre Anicet-Tessier (421, rue de l'Hôtel-de-Ville)
Détails auprès du Club du 3^e âge au 450 293-5256



GRUPE SCOUT LA CHAÎNE DE FARNHAM

INSCRIPTION : Scout Akéla
Téléphone : 450 204-8488
Courriel : akela_invincibles@hotmail.com
Facebook : 17^e groupe la Chaîne

CLIENTÈLE : 7 à 17 ans

DATES : Septembre à juin. Les vendredis soirs de 19 h à 21 h et trois camps.

ENDROIT : Centre Saint-Romuald (500, rue Saint-Hilaire)

COÛT : Total pour les activités de l'année :

- Castors 7-8 ans : À confirmer
- Louveteaux 9-11 ans : 370 \$
- Aventuriers 12-18 ans : 420 \$

Coût pour une chemise (seulement la première année). Deux réunions d'essai gratuites!

DESCRIPTION : Notre objectif est de favoriser le développement des jeunes, afin qu'ils deviennent actifs dans la société et qu'ils construisent un monde meilleur.

COURS DE SKATEBOARD

INSCRIPTION : Naomie Mariné
Téléphone : 450 502-3836
Courriel : ecoledeskateboardnm@yahoo.com
Site Internet : www.ecoledeskateboard.com

DATE : Les mardis du 10 septembre au 1^{er} octobre, 4 cours. Deux périodes de reprises de cours les 8 et 15 octobre, en cas de mauvais temps.

CLIENTÈLE ET HORAIRE :

- Initiation avec parent accompagnateur (3 à 5 ans) : de 16 h 15 à 16 h 55
- Débutant (6 à 12 ans +) : de 17 h à 18 h
- Intermédiaire et avancé (8 ans et +) : 18 h 10 à 19 h 10. *Ce cours convient à ceux maîtrisant leurs déplacements dans un skatepark, les descentes de pentes, tourner et s'initier au saut.*

ENDROIT : Parc Longtin, rue Saint-André Nord

COÛT :

- Initiation : 55 \$ + taxes
- Débutant, intermédiaire et avancé : 68 \$ + taxes

- Prêt de skateboard disponible.
- Les élèves devront apporter leur propre équipement de protection.
- Le casque sera obligatoire pour participer au cours.



CORPS DE CADETS 2614 FARNHAM

INSCRIPTION : Simon Bussières
Lieutenant de Vaisseau
Téléphone : 514 941-9287

CLIENTÈLE : Garçons et filles entre 12 et 18 ans

HORAIRE : Mercredi de 18 h à 20 h 45 (jusqu'en mai) et quelques fins de semaine durant l'année.

COÛT : Gratuit

ENDROIT : Base militaire de Farnham

DESCRIPTION : Tu as le goût de l'aventure? Tu aimes la vie en forêt et tu recherches l'esprit d'équipe? Joins-toi à nous! Toutes nos activités sont stimulantes, amusantes et instructives. Le Corps de cadets 2614 Farnham serait heureux de te compter parmi ses membres. Un uniforme te sera prêté et aucun coût ne te sera demandé à l'inscription. Du personnel qualifié t'attend!

AU PROGRAMME :

- La sécurité en forêt;
- Exercice militaire;
- La discipline;
- La sécurité avec les armes;
- Fanfare;
- Activités sportives et plus encore!



NAKAMA 中間道場 DOJO

COURS DE KARATÉ PARENT-ENFANT



La session débute
le 19 sept. 2024



pour 10 semaines,

159\$

kimono inclus

Renouvellement 129 \$



Les cours se dérouleront
les jeudis à 18h
au Centre Anicet-Tessier,
au 421 rue de l'Hôtel-de-Ville.

Inscription : Alain Veilleux 450 521 8260

ACTIFORME

INSCRIPTION : Téléphone : 450 337-3737
Site Internet : Actiforme.net ou sur place

CLIENTÈLE : Pour débutant, intermédiaire et avancé.
Cours de groupe, salle d'entraînement et services professionnels disponibles pour tous.

DATES : 12 mois par année

HORAIRE : Horaire disponible sur la page Facebook et le site Internet.

ENDROIT : Actiforme (239-241, rue Principale Est)

COÛT : Abonnements et forfaits à la carte disponibles sur le site Actiforme.net ou par téléphone.



actiforme



GARDIENS AVERTIS

INSCRIPTION : Claudine Gagnon
Web : <https://outils.claudinegagnon.com/cours-jeunesse>

CLIENTÈLE : 11 ans et plus

DATE : Samedi 26 octobre

HORAIRE : 8 h 30 à 16 h

COÛT : 55 \$ (taxes applicables)

ENDROIT : Centre des loisirs Romuald-Potvin
(1900, rue Principale Est)

DESCRIPTION : Ce cours permet aux jeunes âgés de 11 à 15 ans d'acquérir les techniques de base en secourisme et les compétences nécessaires pour prendre soin d'enfants plus jeunes qu'eux. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants appartenant à divers groupes d'âge, à prévenir les urgences et à intervenir en cas de besoin. Le cours offre également aux jeunes les outils nécessaires pour faire valoir leurs services de gardiennes et de gardiens d'enfants auprès de familles potentiellement intéressées. **En partenariat avec Atout Plus, partenaire de formation de la Croix-Rouge Canadienne**

PRÊTS À RESTER SEULS!

INSCRIPTION : Claudine Gagnon (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : 9 ans et plus

DATE : Dimanche 27 octobre

HORAIRE : 10 h à 16 h

COÛT : 45 \$ (taxes applicables)

ENDROIT : Centre des loisirs Romuald-Potvin
(1900, rue Principale Est)

DESCRIPTION : Dans la vraie vie, même les enfants peuvent être amenés à intervenir lorsqu'une situation d'urgence survient. Le programme Prêts à rester seuls! vise à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant leur capacité à assurer leur propre sécurité. Les participants apprendront à bien réagir à toutes sortes de scénarios, que ce soit dans leur communauté ou à la maison, et seront ainsi Prêts à rester seuls! **En partenariat avec Atout Plus, partenaire de formation de la Croix-Rouge Canadienne**

YOGA POUR TOUS

INSCRIPTION : Cécile Normandin
Téléphone : 450 775-4853
Courriel : ccilenor@gmail.com

ENDROIT : 114, rue Vénus
www.cecilenormandin.com

CLIENTÈLE : Enfants, adolescents et adultes

DATES : Semaine du 9 septembre à la semaine du 25 novembre, pour 12 semaines

HORAIRE :

- Lundi de 17 h 30 à 18 h 45 ou de 19 h 15 à 20 h 30
- Mardi de 9 h 30 à 10 h 45, de 13 h à 14 h 15 ou de 19 h à 20 h 15
- Mercredi de 19 h à 20 h 15
- Vendredi de 9 h à 10 h 15

COÛT : 205 \$ taxes incluses

- Possibilité de créer un nouvel horaire de cours selon la demande ou encore formez votre propre groupe.

YOGA THÉRAPEUTIQUE HORMONAL

INSCRIPTION : Cécile Normandin (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : Adolescents et adultes

DATES : Semaine du 16 septembre, pour 10 semaines

HORAIRE : Le soir et/ou le jour, en groupe ou individuel

COÛT : 235 \$ taxes incluses (pour les cours de groupe)

YOGA PRÉNATAL ET POSTNATAL

INSCRIPTION : Cécile Normandin (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : Adolescentes et adultes

DATES : Prénatal : semaine du 9 septembre, de jour ou de soir

Postnatal : semaine du 23 septembre, de jour avec la présence des bébés

COÛT : 205 \$ taxes incluses pour 10 cours de 1 h 30 (théorie grossesse et accouchement et pratique de yoga).

- Aussi disponible, cours prénataux en groupe ou individuel en présence ou en virtuel.
- Cours de massage pour bébé disponible.

ATELIERS D'HERBORISTERIE

INSCRIPTION : Cécile Normandin (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : Adolescents et adultes

HORAIRE : Ateliers de trois heures

COÛT : 50 \$ taxes incluses

- Initiation aux plantes médicinales : 26 septembre
- 10 plantes pour soulager le rhume et la grippe : 18 octobre
- Fabrication de savon solide : 1^{er} novembre
- Cadeaux de Noël à base de plantes : 14 novembre

ZUMBA FITNESS

INSCRIPTION : Geneviève Pelletier
Téléphone : 450 522-7939
Courriel : zumbagen@yahoo.ca
Facebook : Geneviève Zumba



CLIENTÈLE : 16 ans et plus pour tous les cours

DATES : Semaine du 16 septembre, pour 13 semaines

HORAIRE :

- Samedi de 9 h 30 à 10 h 30
- Lundi de 19 h à 20 h
- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30

ENDROIT : Centre Anicet-Tessier
(421, rue de l'Hôtel-de-Ville)

DURÉE : 60 minutes

COÛT : 125 \$ (1 fois/sem.), 220 \$ (2 fois/sem.), 280 \$ (illimité)* par session

DESCRIPTION : Il y a plusieurs façons de se remettre en forme, il y en a juste des plus plaisantes que d'autres! Mise en forme complète dans une ambiance festive avec des rythmes envoûtants.

ZUMBA STEP

DATES : Semaine du 16 septembre, pour 13 semaines

HORAIRE :

- Lundi de 18 h à 18 h 50
- Mercredi de 19 h à 19 h 50

ENDROIT : Centre Anicet-Tessier
(421, rue de l'Hôtel-de-Ville)

DURÉE : 50 minutes

COÛT : 125 \$ (1 fois/sem.), 215 \$ (2 fois/sem.) par session
Maximum de 15 inscriptions

DESCRIPTION : Oubliez tout ce que vous connaissez du step! Chorégraphies simples et amusantes qui travaillent le bas du corps et votre cardio en même temps!

**RABAIS MULTICOURS,
INFORMEZ-VOUS!**

**Plus de
10 ans
d'activités!**





METAFIT (HIIT TRAINING) 30 MIN

*** SPÉCIAL 50 % POUR LES COUPLES OU 2^E MEMBRE D'UNE FAMILLE!***

PROMO AUTOMNE 2024 :
INSCRIPTION 3X/SEMAINE AU COÛT DE 2X!

INSCRIPTION : Joannie Labrecque
Téléphone : 450 204-6067
Courriel : enerjje@outlook.com
Facebook : Énerjje – Joannie Labrecque

CLIENTÈLE : Pour tous
DATES : 9 septembre au 14 décembre, pour 14 semaines
HORAIRE :

- Lundi de 18 h 15 à 18 h 45
- Mercredi de 18 h 15 à 18 h 45
- Samedi de 10 h 15 à 10 h 45

ENDROIT : Gymnase de l'école Saint-Romuald (650, rue Yamaska Est)

COÛT :

- 137 \$ (taxes incluses) (1 fois/semaine, 14 cours), couple ou 2^e membre d'une famille : 205 \$
- 252 \$ (taxes incluses) (2 fois/semaine, 28 cours), 20 % de rabais, couple ou 2^e membre d'une famille : 435 \$
- 13 \$ (taxes incluses) à la fois (13 ans et +)
- Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins

DESCRIPTION : Entraînement de 30 minutes en hiit (cours d'entraînement par intervalles à haute intensité) : Système d'entraînement poids du corps, améliore la forme et favorise le brûlement des graisses, exercices de force, de plyométrie et de gainage. Cours pour tous : exercices démontrés avec régression ou progression, exercices dérivés de squats, de burpees, de planches et de fentes.

ENTRAÎNEMENT EN CIRCUIT



INSCRIPTION : Joannie Labrecque (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : Adulte ou parent-enfant (5 ans et +)

DATES : 14 septembre au 14 décembre, pour 14 semaines

HORAIRE : Samedi de 9 h à 10 h

ENDROIT : Gymnase de l'école Saint-Romuald (650, rue Yamaska Est)

COÛT : 177 \$ (taxes incluses) ou 322 \$ (taxes incluses) si inscription en couple ou avec son enfant (25 % de rabais)

MATÉRIEL REQUIS : Tapis d'exercice (style yoga) et poids libres

DESCRIPTION : L'entraînement en circuit est une session d'exercices cardiovasculaires et musculaires, poids du corps ou avec matériel, qui est une excellente manière pour améliorer les habiletés, la mobilité, la force et le conditionnement général du corps. Ce genre d'entraînement offre de la variété et est facilement adaptable pour les personnes de tous les niveaux de conditionnement et d'habiletés. Venez seul, en couple ou avec votre enfant (5 ans et plus). **Matériel utilisé :** Bandes élastiques, step, trampoline, corde à sauter et plus encore!

FLEXIBILITÉ



INSCRIPTION : Joannie Labrecque (coordonnées à gauche)

CLIENTÈLE : Pour tous, mais le participant doit être en mesure d'exécuter les exercices sous ces quatre positions : debout, quatre pattes, assis et allongé.

DATES : 12 septembre au 12 décembre, pour 14 semaines

HORAIRE : Jeudi de 9 h 30 à 10 h 30

ENDROIT : Centre Anicet-Tessier (421, rue de l'Hôtel-de Ville)

COÛT :

- 161 \$ (taxes incluses)
- 258 \$ (taxes incluses) si inscription au cours de mise en forme 50 + (20 % de rabais)

MATÉRIEL REQUIS : Tapis d'exercice (style yoga) et serviette (au besoin, pour s'aider avec certains exercices).

DESCRIPTION : Extensa est une méthode d'entraînement physique conçue pour révolutionner la composante fitness la plus négligée, la flexibilité. Que vous cherchiez à être en meilleure forme, à réduire les raideurs et la douleur, à renverser les effets d'un mode de vie sédentaire ou à améliorer les performances dans un sport spécifique, la méthode Extensa vous aidera à atteindre vos objectifs. Composantes travaillées durant le cours : renforcement du tronc, équilibre et souplesse.

MISE EN FORME 50 + / FEMME ENCEINTE / MAMAN



INSCRIPTION : Joannie Labrecque (coordonnées à gauche)

CLIENTÈLE : Principalement les gens de 50 ans et plus, mais cours adaptable à tout âge, ainsi que pour les femmes enceintes ou en post accouchement.

DATES : 10 septembre au 10 décembre, pour 14 semaines

HORAIRE : Mardi de 13 h 15 à 14 h 15

ENDROIT : À déterminer

COÛT :

- 161 \$ (taxes incluses)
- 258 \$ (taxes incluses) si inscription au cours de flexibilité (20 % de rabais)

MATÉRIEL REQUIS : Tapis d'exercice (style yoga) et le participant doit amener ses propres poids libres.

DESCRIPTION : Ce cours est adapté pour les gens de 50 ans et plus, mais des participants plus jeunes pourront y trouver leur compte. Il comprend des exercices cardiovasculaires modérés style danse aérobique, sans impact, combinés avec de la musculation, des exercices d'équilibre et d'étirements. Un encadrement agréable, progressif et fonctionnel vous sera proposé pour vos activités quotidiennes. Les participants seront amenés à travailler avec des poids libres et des élastiques.



TROUPE DE BALLET JAZZ ET CLASSIQUE DE FARNHAM

INFORMATIONS : Facebook : Troupe de ballet jazz et classique de Farnham

ENDROIT : Centre des loisirs Romuald-Potvin (1900, rue Principale Est)

DURÉE : 30 semaines

COÛT : 240 \$ pour 1^{er} enfant

200 \$ pour 2^e enfant d'une même famille

190 \$ pour les cours de 45 minutes

180 \$ pour deuxième cours de 45 minutes

• Le coût de location des costumes du spectacle est inclus dans le coût de l'inscription.

• 60 \$ est demandé lors de l'inscription et non remboursable après les deux premiers cours.

Les horaires sont sujet à changement selon le nombre d'inscriptions.

DESCRIPTION : Exercices pratiquant la technique, le rythme et la flexibilité. Chorégraphies en vue d'un spectacle.

STREET JAZZ & HIP HOP - 5 À 7 ANS

PROFESSEURE : Vanédia Valcourt Bouffard

CLIENTÈLE : 5 ans à 7 ans

DATES : À partir du 18 septembre

HORAIRE : Mercredi de 16 h 45 à 17 h 30

STREET JAZZ & HIP HOP - 8 À 11 ANS

PROFESSEURE : Vanédia Valcourt Bouffard

CLIENTÈLE : 8 à 11 ans

DATES : À partir du 18 septembre

HORAIRE : Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

STREET JAZZ & HIP HOP - 12-14 ANS

PROFESSEURE : Vanédia Valcourt Bouffard

CLIENTÈLE : 12 à 14 ans

DATES : À partir du 18 septembre

HORAIRE : Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30

STREET JAZZ & HIP-HOP

PROFESSEURE : Pamela C. Galipeau

DATES : À partir du 19 septembre

CLIENTÈLE ET • 15 à 17 ans : Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

HORAIRE : • 18 à 40 ans : Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

LYRIQUE

PROFESSEURE : Vanédia Valcourt Bouffard

CLIENTÈLE : 10 à 12 ans

DATES : À partir du 18 septembre

HORAIRE : Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30

LYRIQUE

PROFESSEURE : Pamela C. Galipeau

DATES : À partir du 19 septembre

CLIENTÈLE : 13 à 16 ans

HORAIRE : Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30

BALLET CLASSIQUE

PROFESSEURE : Joanie Gagnon

CLIENTÈLE : 3 ans et +

DATES : À partir du 16 septembre

HORAIRE :

- Lundi de 17 h à 17 h 45 (3-4 ans)
- Lundi de 17 h 45 à 18 h 30 (5-7 ans)
- Lundi de 18 h 30 à 19 h 30 (8 ans et +)

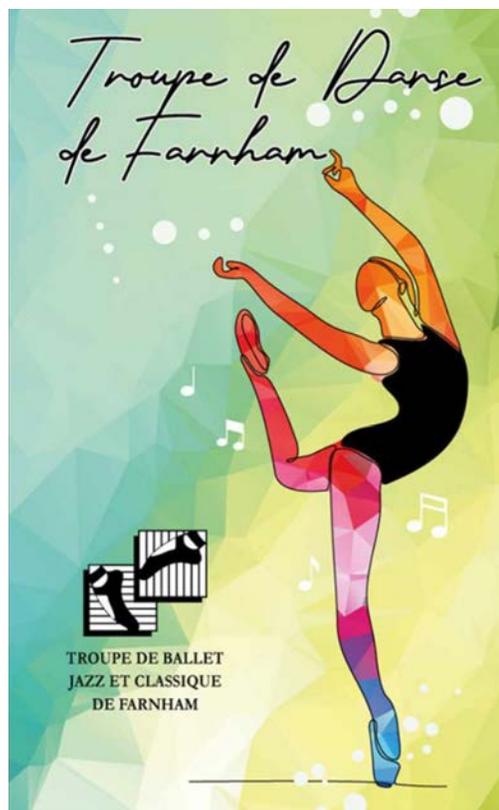
BALLET CLASSIQUE & JAZZ - ADULTE

PROFESSEURE : Andrée Dulude

CLIENTÈLE : 18 ans et plus

DATES : À partir du 16 septembre

HORAIRE : Lundi de 19 h 30 à 20 h 30



BABILLARD INFORMATIF DES ORGANISMES



TUTORAT DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

INFORMATION : Téléphone : 581 745-6191
 Courriel : coordo@centrelaleli.org
 Site internet : www.centrelaleli.org

CLIENTÈLE : Enfants de 5 à 13 ans

DATES : 17 septembre au 12 décembre

HORAIRE : Mardi – Mercredi – Jeudi
 Entre 15 h et 18 h

ENDROIT : 500, rue Saint-Hilaire (ancien presbytère de l'église Saint-Romuald)

COÛT : 5 \$ par enfant / par rencontre
 Pour une première inscription, prévoir 20 \$ de frais par famille (non remboursable)

DESCRIPTION : Rencontres individuelles ou en petit groupe de deux, une fois par semaine, basées sur l'apprentissage par le jeu et/ou par projet dans le but d'améliorer la confiance en soi de l'enfant et sa motivation. Activité en jumelage avec des bénévoles de la communauté. Tutorat en anglais langue maternelle (aide à la lecture).

AIDE AUX DEVOIRS

INFORMATION : (coordonnées à gauche)

CLIENTÈLE : Enfants de 5 à 13 ans

DATES : 16 septembre au 9 décembre

HORAIRE : Lundi de 16 h à 17 h

ENDROIT : 500, rue Saint-Hilaire (ancien presbytère de l'église Saint-Romuald)

COÛT : 5 \$ par enfant / par rencontre
 Pour une première inscription, prévoir 20 \$ de frais par famille (non remboursable)

DESCRIPTION : Activité d'aide aux devoirs en petit groupe un soir par semaine, après l'école, pendant l'année scolaire, afin de favoriser le rendement scolaire et l'engagement des jeunes.

Nouveauté dès septembre : **Club d'échecs** et ateliers parent-enfant de **zoothérapie** : contactez-nous!

Bénévoles recherchés

Vous souhaitez aider les enfants et contribuer à l'avenir de la communauté?
 Nous sommes à la recherche de bénévoles!



Inscription en ligne sur le site Web de l'Université du 3^e âge au www.usherbrooke.ca/uta/prog/estrie/brm, à compter du 29 août, dès 10 h.

Séance d'information et d'inscription le 29 août, de 10 h à 11 h 30, à la Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline-Martel (608, rue du Sud, Cowansville).

| | | | | |
|--|---|----------------|---|---|
| Les changements climatiques | Jedi 24 octobre | 9 h 30 à 12 h | Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline-Martel (608, rue du Sud) | Coût : 10 \$ |
| Noël en tournée | Mercredi 27 novembre | 13 h 30 à 16 h | Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline-Martel (608, rue du Sud) | Coût : 10 \$ |
| Les changements climatiques, quels effets sur les personnes âgées ? | Mercredi 25 septembre | 9 h 30 à 12 h | Centre Lac-Brome (270, rue Victoria, Knowlton) | Gratuit |
| La proche aidance | Jedi 14 novembre | 13 h 30 à 16 h | Salle Anicet-Tessier (421, rue de l'Hôtel-de-Ville, Farnham) | Gratuit |
| Pourquoi le droit international semble-t-il inefficace pour régler les problèmes du monde? | Les mardis du 29 octobre au 3 décembre | 13 h 30 à 16 h | Centre communautaire de Bromont (117, boul. de Bromont) | Coût : 110 \$ |
| Le Québec alimentaire : terroir de qualité | Les mardis du 1 ^{er} au 22 octobre | 13 h 30 à 16 h | Centre communautaire de Bromont (117, boul. de Bromont) | Coût : 70 \$ Extra : 30 \$ dégustation |
| Histoire des États-Unis, 2 ^e partie (de 1865 à 2022) | Les mercredis du 2 octobre au 20 novembre | 9 h 30 à 12 h | Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline-Martel (608, rue du Sud) | Coût : 130 \$ |
| Bien comprendre l'économie pour mieux la gérer au quotidien | Les jeudis du 3 octobre au 7 novembre | 13 h 30 à 16 h | Hôtel de ville de Cowansville (220, place Municipale) | Coût : 110 \$ |
| Quelques secrets de l'art moderne | Les mercredis du 30 octobre au 20 novembre | 13 h 30 à 16 h | Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline-Martel (608, rue du Sud) | Coût : 70 \$ |

Détails des événements au www.usherbrooke.ca/uta/prog/estrie/brm

BABILLARD INFORMATIF DES ORGANISMES - SUITE

CLUB TROISIÈME ÂGE DE FARNHAM INC.

Centre Anicet-Tessier (421, rue de l'Hôtel-de-Ville)



Le Club Troisième Âge de Farnham Inc. a pour mission d'organiser, structurer et réaliser des activités sociales et communautaires dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus.

ACTIVITÉS AUTOMNE 2024

| | | | |
|---|--|--|---|
| LUNDI | Taï-chi | 9 sept. au 11 nov. (10 semaines) | 9 h 30 à 10 h 30 |
| | Crible | 9 sept. au 16 déc. (15 semaines) | 13 h 15 à 16 h |
| MARDI | Vie active | 10 sept. au 10 déc. (14 semaines) | 10 h à 11 h |
| | Shuffleboard (galet) | 10 sept. au 17 déc. (15 semaines) | 13 h à 16 h |
| MERCREDI | Zumba Gold | 11 sept. au 11 déc. (14 semaines) | 9 h 30 à 10 h 30 |
| | Jeu de poches et cartes | 11 sept. au 11 déc. (14 semaines) | 13 h 30 à 16 h |
| VENDREDI | Cours de danse | 20 sept. au 22 nov. (10 semaines) | 13 h 30 à 14 h 30 |
| | Chorale | 20 sept. au 22 nov. (10 semaines) | 15 h à 16 h 30 |
| | Repas à emporter RÉSERVATIONS REQUISES | 13 septembre, 11 octobre et 8 novembre | 11 h 15 à 12 h 15, selon l'heure qui vous a été assignée |
| | Dîner des anniversaires RÉSERVATIONS REQUISES | 30 août, 27 septem- bre, 25 octobre, 22 novembre et 13 décembre | À compter de 11 h 15 |
| SAMEDI | Soirée de danse | 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre | 19 h à 22 h |
| Du lundi au vendredi en après-midi : Billard | | | |

Le service d'accueil est ouvert en après-midi les mardis, mercredis et vendredis à compter du 20 août. Pour plus de détails, contactez-nous au 450 293-5256 ou par courriel à club3age@videotron.ca.

ÉDA Formations Gratuites

EDUCATION DES ADULTES
et adolescents

- Informatique de base
- Connaissances financières
- Apprentissage du français
- Rattrapage scolaire
- Équivalence secondaire 5

www.educationadultesfarnhambedford.org

450 293-7098 - 455, rue Yamaska Est, Farnham



ATELIER PSYCHO-ÉDUCATIF : COMMENT APPRIVOISER MON HAMSTER MENTAL

Mardis 24 septembre, 1, 8 et
15 octobre de 14 h à 16 h

Atelier sur 4 semaines pour vous outiller et approfondir vos connaissances sur ce qui se passe dans votre cerveau lorsque votre hamster mental prend le contrôle. En vous inscrivant, vous devez vous engager à participer aux 4 ateliers.

Contribution de 5 \$ par personne par atelier.

Entrée chez soi Brome-Missisquoi : 525, rue Saint-Édouard, bureau 101

Inscription :

Béatrice Bénard, Intervenante & technicienne d'intervention en délinquance

Téléphone : 450 293-1631

Courriel : beatrice.benard@entreechezsoi.org

le Vaisseau d'Art

Musique. Ciné-concerts. Matinées
jeunesse. Théâtre. Danse. Conte.

Découvrez la saison 2024-2025 du Vaisseau d'art
au www.levaisseauart.org

Au plaisir de vous accueillir et de vous émerveiller tout
au long de cette deuxième saison.

BABILLARD INFORMATIF DES ORGANISMES - SUITE



Le 7 septembre 2024

(Remis au lendemain en cas de pluie)

Auto Expo Farnham

Bienvenue à notre 4^e édition!
(Exposition de voitures)

PARC ROCH-BOURBONNAIS
(135, rue Saint-André Sud à Farnham)

Nous vous attendons en grand nombre,
de 8 h à 15 h 30!

Le prix est de 10 \$ par véhicule.

Prix de présence pour les exposants uniquement.

Contribution volontaire pour les visiteurs.
(Tous les profits de cette journée seront remis aux écoles de Farnham).

- Animation;
- Prestation musicale de Karl Millette;
- Nourriture (hot-dog, pizza, salade) et breuvages (bières, etc.) (\$);
- Café et muffins (\$);
- Marché aux puces.

Pour plus de détails, suivez-nous sur la page FACEBOOK Auto Expo Farnham ou par téléphone au 450 337-1757 (Patrick).



Carrefour Jeunesse-Emploi

comtés Iberville/St-Jean

Ta réussite ?
Notre priorité !

SERVICES
GRATUITS
15-35 ans

Le CJE m'a aidé
à trouver ma voie !

Mon bien-être,
mes défis,
mes objectifs,
mon avenir !

emploi
études
projets

3 POINTS
DE SERVICE :

Saint-
Jean-sur-
Richelieu

Farnham

Marieville

+ D'INFOS :



SCANNE
MOI !

LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI COMTÉS IBERVILLE/SAINT-JEAN T'ACCOMPAGNE GRATUITEMENT DANS TOUTES TES DÉMARCHES!

Tu as entre 15 et 35 ans?

Tu habites à Farnham ou dans les environs?

Le CJE est un lieu d'accueil et de référence où une équipe de professionnels dynamiques t'attendent avec de nombreux projets à ton image :

- **Accompagnement personnalisé** : adapté à ta situation;
- **Emploi** : CV, lettre de présentation, préparation à l'entrevue, offres d'emplois;
- **Aide et soutien dans tes défis à l'école et dans ta vie** : retour aux études, soutien pour persévérer à l'école, conciliation études/travail, gestion de ton budget, ateliers de maîtrise de soi, des locaux et du matériel de travail sont mis à ta disposition);
- **Implique-toi dans ta communauté** : tu as des idées de projets plein la tête ? Viens nous voir, on peut t'aider à les réaliser.

Carrefour Jeunesse-Emploi
Point de service de Farnham :

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

151, rue Principale Est

Tél. 450 293-0923

Courriel : cje.farnham@cje-isj.com

Suis-nous sur Facebook! @CJEISJ

Site web : www.cje-isj.com

